



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
BAGNOLS
N° 14

Le 03 août 2022

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 JUILLET 2022

Excusées : Cécile MAHE (pouvoir à Annie THERET-BIET), Anaïs PASSELAIGUE.

Secrétaire de séance : Annie THERET-BIET.

I. BATIMENT STOCKAGE PLAQUETTES THERMIE

Le Conseil municipal donne un avis favorable pour la saisine de la Commission départementale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers du Puy de Dôme afin d'examiner le dossier de Monsieur Julien MADEUF.

II. CONTROLE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, confie les essais de contrôle des travaux d'assainissement à SOL SOLUTION pour un montant de 6 880 € hors taxes.

III. ACTUALISATION DES CHARGES LOCATIVES DES LOGEMENTS

Le Conseil municipal fixe le montant mensuel des charges des logements locatifs et des cabinets médical, de kinésithérapie et d'ostéopathie.

IV. TARIFS 2023 DU CAMPING MUNICIPAL DE LA THIALLE

Pour la 3^{ème} année consécutive,

1/ Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer **les tarifs 2023 des emplacements** pour l'année 2023 comme suit :

PRIX T.T.C :

- Adulte : 4.50 € - Enfant (- 7 ans) : 2.25 € - Emplacement : 2.50 € - Véhicule : 2.50 € - Electricité (3 A) : 3.30 €
- Animaux : 2.00 € - Laverie : 4.50 € - Sèche-linge : 3.60 € - Pain de glace : 0.50 €.
- Forfait journalier camping-car sans branchement électrique 14.00 €
- Forfait journalier camping-car avec branchement électrique 17.00 €.

2/ Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents fixe **les tarifs 2023 des chalets et mini chalets** comme suit :

Hébergements	Saison	Nuitée	2 jours	3 jours	4 jours	7 jours	14 jours
EDELWEISS	Basse	42	72	108	145	262	412
	Moyenne	58	103	154	206	367	587
	Haute	92	158	237	316	554	902
ANAIS	Basse	19	33	48	65	113	185
	Moyenne	21	36	55	72	126	206
	Haute	32	55	83	110	193	314
ELODIE	Basse	24	42	62	83	145	236
	Moyenne	29	50	76	101	177	288
	Haute	47	81	121	162	283	461
ISABELLE	Basse	26	45	68	90	158	257
	Moyenne	34	58	87	115	202	330
	Haute	52	89	137	179	313	510
OLGA	Basse	28	48	74	98	171	278
	Moyenne	38	65	98	130	227	370
	Haute	59	101	152	203	355	578

Saisons tarifaires	Date début	Date fin
Haute saison	17/12/2022	31/12/2022
Basse saison	31/12/2022	04/02/2023
Haute saison	04/02/2023	04/03/2023
Basse saison	04/03/2023	08/04/2023
Moyenne saison	08/04/2023	08/07/2023
Haute saison	08/07/2023	19/08/2023
Moyenne saison	19/08/2023	26/08/2023
Basse saison	26/08/2023	14/10/2023
Moyenne saison	14/10/2023	28/10/2023
Basse saison	28/10/2023	16/12/2023

V. MODALITES DE PUBLICITE DES ACTES

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la Commune de BAGNOLS afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, le Conseil municipal choisit la publicité par publication papier au secrétariat de Mairie.

VI. CONVENTIONS DE LOCATION DE TERRAINS A TITRE PRECAIRE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de louer les parcelles cadastrées AC n° 66, YE n° 2 et YE n° 103 à Monsieur RIBOULET David et la parcelle cadastrée YE n° 127 0 Monsieur SERTILLANGE Joël pour 2022.

VII. VENTE PARCELLES SECTIONALES BATIES

Le Conseil municipal, à 7 voix pour et 1 abstention (Monsieur Stéphane SAINT-ROYRE) fixe le prix de vente des parcelles sectionales bâties à 10 € le m².

VIII. VENTE D'UNE PARCELLE SECTIONALE

Madame Marie-Paule TRONCHE est désireuse d'acquérir une partie (14 m² environ) de la parcelle cadastrée section AC n° 207, située place du champ de foire appartenant à la section de Bagnols. Le Conseil municipal fixe le prix de vente à 10 € le m², valide la liste des électeurs et décide que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la demanderesse.

IX. VENTE PARCELLES COMMUNALES

1/ Madame SAUTAREL Marie-Claire est désireuse d'acquérir une partie (environ 150 m²) de la parcelle communale attenante à sa parcelle cadastrée section ZL n° 51 au lieudit La Garde.

Le Conseil municipal, sur la base de 7 voix pour et 1 abstention (Monsieur Stéphane SAINT-ROYRE) autorise le Maire à signer la vente de cette parcelle au prix de 3 € le m² (trois euros) et décide que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de Madame SAUTAREL Marie-Claire.

2/ Madame ASTIC Sylvaine est désireuse d'acquérir une partie du chemin communal (environ 90 m²) longeant sa propriété cadastrée section ZM n° 45 située 678 Chemin de Juilles.

Le Conseil municipal, sur la base de 7 voix pour et 1 abstention (Monsieur Stéphane SAINT-ROYRE) autorise le Maire à signer la vente de cette parcelle au prix de 3 € le m² (trois euros) et décide que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de Madame ASTIC Sylvaine.

X. LANCEMENT DE PROCEDURE DE BIEN SANS MAITRE

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de lancer la procédure des biens sans maître pour la parcelle cadastrée section YD n° 68 au lieudit Bois de Burol, parcelle qui intéresse Monsieur VEYSSIERE Dominique.

XI. MISE A DISPOSITION AGENT POUR LE SMGF

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à signer une convention de mise à disposition d'un agent avec le SMGF pour le secrétariat du syndicat.

XII. ADHESION AU SERVICE "RGPD" DU SYNDICAT A.G.E.D.I.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à signer la nouvelle convention de mise en conformité du traitement des données informatiques avec le syndicat A.G.E.D.I. suite au changement de comité syndical.

XIII. QUESTIONS DIVERSES

**La Municipalité vous convie à la photo communale
le dimanche 21 août 2022 à 11 heures, place du champ de foire.
Un pot de l'amitié sera servi à cette occasion.**

RESIDENCE SENIOR INCLUSIVE

Une étude de faisabilité sera lancée début septembre pour le projet de résidence sénior inclusive en partenariat avec le Conseil Départemental du Puy de Dôme, les bailleurs ASSEMBLIA et la Commune de La Tour d'Auvergne.

INFORMATIONS DIVERSES

CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS

Le livre, édité dans le cadre du centenaire du monument aux morts, est disponible en Mairie. Il vous est possible de faire un don à l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre).

PHOTOS DE BAGNOLS

La Municipalité tient à remercier Madame Françoise CROTTET pour le don de photos anciennes de Bagnols.

ASSOCIATIONS BAGNOLAISES

La Municipalité tient à remercier l'ensemble des associations participant à la vie de la commune à l'occasion des différentes fêtes et événements.

La nouvelle association Jardin, Vergers et Biodiversité à Bagnols a pour objectif la remise en état du Jardin Conservatoire à l'occasion d'ateliers. Vous pouvez la contacter par mail jardinbagnols@gmail.com ou son Président Pascal CHAUMET au 06 95 68 68 40.

PROCHAINES COLLECTES DU SMCTOM DE LA HAUTE DORDOGNE

Collecte ordures ménagères : Vendredi 05 août – Vendredi 19 août – Vendredi 02 septembre – Vendredi 16 septembre – Vendredi 30 septembre – Vendredi 14 octobre.

Collecte tri sélectif : Jeudi 11 août – Jeudi 25 août – Jeudi 08 septembre – Jeudi 22 septembre – Jeudi 06 octobre – Jeudi 20 octobre.

Collecte tri sélectif pour les villages d'Aulnat et des Quatre Vents : Jeudi 04 août – Jeudi 18 août – Jeudi 01 septembre – Jeudi 15 septembre – Jeudi 29 septembre – Jeudi 13 octobre – Jeudi 27 octobre.

RESULTATS ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

1^{er} tour de scrutin :

Inscrits : 389 – Votants : 311 – Exprimés : 303

Nathalie ARTHAUD : 1 – Fabien ROUSSEL : 16 – Emmanuel MACRON : 67 – Jean LASSALLE : 25 – Marine LE PEN : 53 – Éric ZEMMOUR : 20 – Jean-Luc MELENCHON : 48 – Anne HIDALGO : 4 – Yannick JADOT : 11 – Valérie PECRESSE : 53 – Philippe POUTOU : 0 – Nicolas DUPONT-AIGNAN : 5.

2^{ème} tour de scrutin :

Inscrits : 389 – Votants : 314 – Exprimés : 264

Emmanuel MACRON : 147 – Marine LE PEN : 117.

RESULTATS ELECTION DES DEPUTES A L'ASSEMBLEE NATIONALE

1^{er} tour de scrutin :

Inscrits : 390 – Votants : 248 – Exprimés : 239

Elisabeth WATREMEZ/Jean-Marie MERLE : 8 – Marie SAVRE/Frédéric MAINVILLE : 6 – Françoise BATAISSON/Pascal HUGUET : 37 – Mathilde HENRY/Marc AIBY :3 – Richard BONY/Christian MANRY : 2 – Nicolas BONNET/Elisabeth CROZET : 50 – Sophie LAVIER/Catherine MICHEL :3 – Florence LHERMET/Roger Jean MEALLET : 14 – Cédic THILY/Virginie PALAO : 1 – Marie-Anne MARCHIS/Alain MERCIER : 75 – Laurence VICHNIEVSKY/ Olivier FOUROT : 40.

2^{ème} tour de scrutin :

Inscrits : 390 – Votants : 244 – Exprimés : 203

Nicolas BONNET/ Elisabeth CROZET : 105 – Laurence VICHNIEVSKY/Olivier FOUROT : 98.